

L'ATELIER DE PHILOSOPHIE N°38

Dix-neuvième année – second semestre 2015 2016



Textes sur la culture d'Hannah Arendt

Atelier animé par Jacqueline et Alain, avec Chantal, Claude, Denise, Dominique H. Jean Claude, Lionel, Madeleine, Martine A., Michel, Paul, Philippe, Pierrette, Renée, Yvette.

Séance 1 : Dans ce texte de 1963, *La crise de la culture*, publié dans le recueil éponyme en 1968, Hannah Arendt s'interroge sur le devenir de la culture dans la société de consommation, celle de son pays d'adoption, les USA.

Le choix de textes présentés commence par un texte de définition du mot culture, situé au début de la seconde partie, très philologique, sur laquelle nous nous attarderons peu.

La culture, dont on retrouve le radical "cult" aussi bien dans agriculture que dans culte signifie à l'époque romaine, l'entretien de la nature ou le souci des dieux, et donc aussi le souci de son âme ou l'entretien de son esprit. Etre cultivé, c'est avoir l'esprit bien entretenu. Primo Levi disait des nazis qu'ils avaient été "mal cultivés". Mais aujourd'hui culture renvoie plutôt au goût et donc aux oeuvres d'art qui sont les choses les moins utiles, et donc les plus "mondaines" au sens de ce qui nous fait appartenir au "monde commun" ("Ce qui nous accueille à notre naissance, ce que nous laissons derrière nous en mourant. Il transcende notre vie aussi bien dans le passé que dans l'avenir ; il était là avant nous, il survivra au bref séjour que nous y faisons. Il est ce que nous avons en commun non seulement avec nos contemporains, mais aussi avec ceux qui sont passés et avec ceux qui viendront après nous" *La condition de l'homme moderne* Pocket Agora p93)

Ce que le second texte, situé lui en fin de première partie, précise par une hiérarchie entre les produits de consommation (manger, boire), produits de l'action (agir, parler), les objets d'usage et enfin les oeuvres d'art, en fonction de leur permanence dans le temps, inversement proportionnelle à leur utilité. Les produits de l'action, actes ou mots, n'ont de permanence que dans la mémoire et les récits oraux, puis écrits. Les objets de l'artisan n'étaient pas faits pour être consommés rapidement mais pour durer. Les oeuvres d'art, les moins utiles, permettent encore plus longtemps que les objets d'usage de stabiliser le monde humain - d'où l'adjectif "mondaines" - qui sans eux et elles, serait dans la constante disparition de ses éléments dans la consommation imposée par le processus vital biologique. Même si la cathédrale, ou la fugue de Bach, sont dédiées à Dieu, et ont cette utilité, au delà, elles constituent le monde humain par delà les individus.

Une fois posées ces distinctions, on aborde la question de la culture de masse. En distinguant d'abord deux types de philistins. Le philistinisme est "un état d'esprit qui juge de tout en termes d'utilité immédiate et de valeurs matérielles" (p258). Le philistinisme barbare est de l'inculture ordinaire, pour lui, la culture traditionnelle est dépourvue d'intérêt et les Américains en sont l'exemple. Le philistinisme cultivé est cet usage particulier de la culture que font les classes bourgeoises européennes qui l'utilisent comme "arme" pour indiquer ou revendiquer une position sociale, en quoi il se révèle "mépris des loisirs et du divertissement" (p264). Mais la confusion entre culture et loisir, propre à l'Amérique par manque d'expérience et d'histoire culturelle, l'amène à jouer un rôle important dans l'art, en peinture comme en littérature, par une littérature et une peinture proches de la "sauvagerie" moins "déplorable" que le kitsch du XIX en Europe (p161 et 162).

Séance 2 : Arendt examine les dangers qui menacent l'art dans la société de son époque. Le premier est incontestablement l'effet du philistinisme cultivé. En effet, celui-ci menace les artistes en faisant de leurs œuvres « des choses irréelles, détachées de la réalité » c'est à dire en coupant l'art de son ancrage dans la réalité, en transformant sa production en production de bibelots "kitchs". Ce faisant, il court-circuite le pouvoir propre à la culture « d'arrêter notre attention, de nous émouvoir ».

Il semble donc plus toxique car il pervertit l'essence même de la culture en devenant snobisme, c'est à dire qu'une classe se réserve l'accès à la culture, et méprise les loisirs et le divertissement dont on ne peut nier qu'ils relèvent du processus vital. En fait, on pourrait, sans invoquer aussitôt le point Godwin, presque expliquer pourquoi la "haute" culture, comme dit Finkielkraut, n'a pu empêcher la montée du nazisme en Allemagne, constat difficilement contestable.

Selon H Arendt, p256, le roman social exprime certains traits d'humanité disparus de la société mais présents chez les exclus de la société, les prolétaires, les juifs, ou les homosexuels chez Proust. Et la culture permet ainsi d'élargir la société et de consolider le monde humain. Mais en faisant de la culture une simple valeur utilitaire, on dévalue les valeurs culturelles et morales qui en découlent (p262), dans la littérature par exemple, au risque de dénaturer sa vraie dimension humaniste, ce qui explique la révolte des artistes. Les philistins européens en sont bien responsables, en Allemagne dans les années vingt et trente, et aussi, et c'est moins compréhensible, en France dans les années quarante et cinquante (p262) dit-elle, peut-être à cause du colonialisme, et comme si elle réglait ses comptes avec l'autre pays qui l'a chassée d'Europe.

Mais le danger, clairement identifiable pour la création artistique et les artistes, est autre dans la société de masse

où la menace n'en devient qu'indirectement une. En effet, elle veut les loisirs c'est à dire le divertissement, lequel appartient au processus vital, et est donc nécessaire à la vie pour remplir le temps vide de travail. Or, le divertissement en lui-même est sain.

Tant que la société de masse ne veut pas la culture mais les loisirs, elle constitue un moindre danger. Mais ce n'est vrai que " tant que l'industrie des loisirs produit ses propres biens de consommation" (p264). "Malheureusement la question n'est pas si simple..." (p265) par le danger que la culture de masse (fin p265-début 266)ne détruit tous les objets culturels en les consommant insatiablement, dans la confusion américaine entre culture et loisirs. En effet, la société de masse, étant par définition société de consommation, fait entrer, en cherchant uniquement le profit, les objets de la production artistique dans le processus de consommation. Pour ce faire, elle les transforme, les édulcorant afin de les rendre divertissants donc consommables. Elle court-circuite alors le processus culturel, rendant digeste ce qui, par définition, n'a pas pour finalité de l'être. Elle é mousses donc le pouvoir qu'ont les œuvres de capter notre attention, de provoquer des émotions. Hamlet édulcoré par Disney ou Holiday on ice perd toute force (culturelle et morale). ce faisant, elle détruit le processus qui nous protège de la barbarie.

La question de savoir si H. Arendt est lucide ou simplement élitiste se pose mais le diagnostic qu'elle propose n'est pas sans trouver un écho dans l'inquiétude que suscite en nous l'appropriation de certaines œuvres comme Le Petit Prince par l'industrie culturelle en vue d'inonder le marché de produits dérivés. Mais qu'entend-elle vraiment par culture?

Séance 3 : L'art et la beauté transcendent besoins et fonctions, tout en appartenant au monde humain, comme le goût transcende la physiologie et la sensibilité intime tout en appartenant au monde humain. Le jugement de goût, repris de Kant, se construit par l'éducation et l'accord avec autrui, permet d'instituer les chef-d'oeuvres à transmettre, et au delà la culture, qui stabilise le monde humain dans lequel on se reconnaît. Mon jugement personnel, et non privé, impossible en dehors de l'autre, se construit, selon la tradition humaniste, au sein d'une mentalité (plus ou moins) élargie, qui me permet (plus ou moins) de m'ouvrir aux autres cultures, aux autres goûts, aux autres œuvres, pour mieux consolider le monde humain qui est le nôtre.

Produire une culture, c'est prendre soin du beau en le « débarbarisant » du pur et de l'absolu défini de façon fanatique, où ce qui n'est pas beau est exclu avec violence parce que considéré comme « pas bien » et donc mal (l'exclusion par les nazis de l'art dégénéré, non beau et non bien parce que impur).

L'humanisme, pour Hannah Arendt, c'est cette liberté du doute en philosophie comme en science et comme en art qui nous évite de nous spécialiser et de nous centrer sur la seule utilité des philistins.

Ce qui pose la question de la transmission de la culture, dans un monde qui n'est plus la simple continuité du passé, mais se définit par la culture de masse et l'éducation de masse, au nom de la démocratisation, et au risque du nivellement et du conditionnement.

Au point de tout dévaluer en voulant trop simplifier, au nom de la spécialisation et de l'utilité... pour ne savoir qu'utiliser les technologies modernes, et y être complètement adapté

L'éducation, au sens de l'instruction, dans ce texte extrait de *La crise de l'éducation*, chapitre qui précède *La crise de la culture*, ce n'est pas transmettre le savoir vivre et la politesse, mais donner accès au monde en l'enseignant, pour l'adulte, et en l'apprenant, pour l'élève, car il s'agit à chaque nouvelle génération de l'instituer encore, pour éviter qu'il ne se fragilise dans ce processus de déperdition et renouvellement de l'humanité. D'où la nécessité de bien séparer l'éducation de la vie politique et publique, transitoire et instable.

L'éducation est le point où se décide si nous aimons assez le monde pour en assumer la responsabilité et, de plus, le sauver de cette ruine qui serait inévitable sans ce renouvellement et sans cette arrivée de jeunes et de nouveaux venus. C'est également avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun.

La fin de vie : questions, problèmes : le film.

Dans le prolongement de l'atelier (CR ci dessous), notre association a organisé, le 24 juin 2016, en collaboration avec le Café des Images, une projection du film « La dernière leçon » (Pascale Pouzadoux 2015) librement adapté du livre autobiographique de Noëlle Châtelet. Contactée par l'Atelier, celle-ci n'a pu se déplacer à cette date. Erik et Anne-Marie ont assuré l'animation du débat qui a suivi la projection. Environ 140 personnes étaient là, dont la plupart sont restées ensuite pour échanger. Le film, indépendamment de sa qualité - controversée - a permis au public de soulever, à partir de cette situation concrète (Madeleine, 92 ans, décide de fixer la date et les modalités de sa mort), plusieurs questions, d'exposer plusieurs points de vue : réactions diverses des proches, leur évolution possible, le moment et les mots de l'annonce de la mort choisie, la préparation matérielle, médicale, psychologique...Le film a également joué le rôle de tremplin pour des questions plus générales : loi Léonetti, ses modifications récentes et leurs limites, et, comme dans nos séances de travail, les questions de la liberté, de la dignité et du sens. Même s'il n'était pas directement philosophique (ce qui était impossible et sans doute non souhaitable), le débat a été riche et contradictoire.

A.M.S et E.L.

Dates 20e saison : 7/10 – 4/11- 2/12 en 2016 puis en 2017 : 6 ou 13/1 - 3/3 – 7/4 – 5/5

La fin de vie : questions, problèmes : L'atelier.

Ont participé à cet atelier : Dominique, Christine, Yves, Jacky, Aline, Sylvie, Michelle, Yvette, Luc, Claudie, Brigitte. Atelier animé par Anne-Marie Sibireff et Erik Laloy.

Première séance. 4 mars 2016 Comment chacun entend-il l'intitulé de cet atelier ? L'accord est immédiat : il s'agit avant tout ici de réfléchir ensemble aux questions : « Ai-je le droit de décider du moment et de la manière dont je vais mourir ? » « Doit-on reconnaître à quelqu'un (qui ?) le droit d'« aider » une autre personne à mourir ? ». Nous tous, jeunes et moins jeunes, avons en tête (et au cœur) l'expérience, le souvenir de fins de vie marquantes, autour de nous (parents, amis, patients...) ou dans la presse, les livres, les films, l'histoire. Personnes que nous avons vues souffrir, ne plus reconnaître leurs proches, s'estimer diminuées, humiliées, avoir honte de ne plus maîtriser leur corps. Ou bien personnes, rares, qui ont décidé - sans pour autant s'ériger en modèle - de choisir l'heure de leur mort et se sont lucidement donnés les moyens de leur choix. Douleur, compassion, fatigue, admiration... nous avons fait partie de l'entourage, plus ou moins démunis. Et nous réfléchissons aussi à notre futur décès : il est inéluctable, mais le moment et la manière dont il se produira le sont-ils aussi ?

Si nous avons choisi (proposé, pour Erik) cet atelier, c'est pour bien connaître la nouvelle loi française, comprendre le sens et la portée d'expressions comme : *soins palliatifs, sédation profonde, suicide assisté, euthanasie involontaire, directives anticipées...* et tenter de dépasser les réactions émotionnelles afin de fonder nos positions - qui seront nécessairement différentes - sur des arguments solides.

Comme André Comte-Sponville et Corinne Pelluchon dans le débat (*Le Monde*, 14 février 2014) dont chacun a pris connaissance avant la séance, nous avons des points d'accord, des certitudes, notamment :

- Éviter ou limiter le plus possible les souffrances inutiles ;
- Renforcer le droit des malades à être soustraits à l'obstination déraisonnable et à l'ingérence d'autrui ;
- Ne pas obliger, directement ou indirectement, que ce soit à partir.

Mais les questions, existentielles ou circonstanciées, les désaccords virtuels, sont nombreux :

- L'homme doit-il tendre à maîtriser la totalité de sa vie, y compris son terme, et affirmer avec Montaigne : « *La plus volontaire mort, c'est la plus belle* » ?
- Qu'entend-on par *dignité* (« mourir dans la dignité »), « *déchéance* », « *personne diminuée, voire dégradée* ». Suivons-nous A. Comte-Sponville : « *ce n'est pas une question de dignité, mais de liberté. Le droit de mourir fait partie du droit de vivre.* » ?
- Faut-il, comme le faisaient les Stoïciens, distinguer suicide par passion et suicide par raison ?
- Devons-nous, comme le recommande C. Pelluchon, n'ouvrir le suicide assisté qu'aux personnes qui refusent les soins palliatifs, de crainte que la demande de mort n'occulte le non accès à ces soins ?
- L'assistance au suicide peut-elle concerner ceux qui, ni malades ni en fin de vie, souffrent de la vieillesse et de la vie ? Quels garde-fous prévoir au suicide assisté ?
- Comment concilier l'importance des directives anticipées avec la possibilité de changer d'avis, lorsque la personne ne peut plus s'exprimer ?
- Où commence *l'obstination déraisonnable* ?
- Quid du rôle des soignants, qui ont maintenant des moyens techniques énormes pour prolonger ou abrégé la vie ? De la collégialité de la décision ? De l'avis de la famille (quelle famille ?) ? De la nécessaire confiance des patients envers le corps médical et le serment d'Hippocrate ?

Sans prétendre répondre à toutes ces questions, les deux prochaines séances devront tenter de clarifier les arguments : **contre** le suicide assisté et l'euthanasie (1^{er} avril) puis **pour** (13 mai).

Deuxième séance. 1^{er} avril 2016 Euthanasie, suicide assisté, suicide : arguments contre (13 présents)

Après lecture du compte-rendu de la séance 1, nous décidons de lire et d'échanger texte après texte.

Texte 1 : La lecture de Guy Coq (Ouest France 14 01 2014) provoque des interrogations sur la notion de « suicide assisté » et fait apparaître au sein de l'atelier deux points de vue contradictoires sur suicide assisté, suicide et vie.

Suicide assisté

L'article condamne la confusion par la Conférence citoyenne des deux sens de cette expression : cas où la personne peut s'administrer elle-même la substance létale, cas où elle a besoin que cela soit fait par un tiers. (Le texte publié par la Conférence citoyenne montre qu'en son sein sur le suicide assisté comme sur l'euthanasie, il y a eu deux positions, ce qui est différent d'une confusion !)

Pour certains membres de l'atelier la notion de suicide assisté ne veut rien dire : dans le premier cas il y a suicide, dans le deuxième il y a euthanasie. D'autres insistent sur le fait que cette notion a été forgée par rapport à des situations et exigences nouvelles :

- Cas des personnes ayant fait connaître leur volonté de mettre fin à leur vie et qui ne sont plus en mesure d'effectuer cet acte.
- Fait que pour éviter un suicide violent, il est nécessaire de passer par un tiers (médecin) pour se procurer une substance létale.

Suicide

1^{er} point de vue : condamnation de tout suicide comme échec de la société et donc condamnation de tout ce qui peut y aider. La société doit donner des raisons de vivre à tous, en particulier aux personnes âgées.

2^e point de vue : Reconnaissance que tout suicide n'est pas un échec ou une démission, que le suicide peut-être voulu et réfléchi rationnellement.

3^e point de vue : crainte qu'une loi qui faciliterait le suicide assisté ne favorise chez des personnes âgées ou vulnérables l'intériorisation de l'idée « *il est vraiment indécent de vouloir continuer à vivre au-delà d'un certain âge, ou lorsqu'on est une charge pour son entourage ou la société.* »

Vie

Le 1^{er} point de vue ci-dessus renvoie à l'affirmation que la vie est un absolu. Autres déterminations : Ce n'est pas seulement une

bonne vie qui est une bonne chose, mais la vie quelle qu'elle soit. La vie a-t-elle besoin d'avoir un sens ?
Le 2è renvoie à l'affirmation que l'homme peut renoncer à vivre s'il juge que sa vie n'a plus de sens, que telle forme de vie est contradictoire avec la vie humaine.

Ceci dit, le texte de Guy Coq a le mérite d'insister sur le risque qu'une loi autorisant le suicide assisté et l'exception d'euthanasie conduise à développer l'euthanasie, à détruire l'interdit fondateur du Tu ne tueras pas : premier argument contre.

Texte 2 : C'est sur ce risque que Jacques Ricot insiste avec des formules percutantes.

Texte 3 : Un autre risque conduit à être contre la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie : elle accroîtrait l'injustice sociale entre classes favorisées et classes défavorisées.

Texte 5 : JD Causse, à partir d'une position où l'humanité de la vie renvoie à la relation, conclue que sur la question de l'aide à mourir, il ne faut pas légiférer parce que le même geste peut être « une atteinte fondamentale à la vie d'un autre » ou « plus respectueux de sa vie que le maintien artificiel d'un simple fonctionnement biologique ».

Texte 4 : Le peu de temps restant ne permet ni de lire ni de débattre les extraits de l'encyclique *Evangelium vitae* de Jean Paul II.

Une fois expliqué pourquoi la réflexion philosophique peut s'exercer sur des textes théologiques, deux intérêts du texte sont exprimés par l'animateur :

En dernière analyse ce qui fonde la position de l'Église catholique sur la fin de vie, c'est l'affirmation que Dieu est source de toute vie, toute forme de vie étant à envisager sur fond de Vie éternelle. Mais ceci relève de la foi.

C'est au sein d'une position globale condamnant tout ce qui est offense à la dignité de la vie humaine que s'insèrent ses positions sur le suicide assisté, le suicide, l'euthanasie... Mais s'il faut reconnaître la force et la noblesse de cette vision, on est en droit de se demander si les déductions qui sont faites concernant ces questions, mais aussi la contraception, l'interruption volontaire de grossesse... sont fondées ou non ; tout comme de se demander si la position du catholicisme sur la fin de vie ne renvoie pas à une sacralisation de la vie biologique.

Troisième séance . 13 mai 2016. Cette dernière séance est consacrée à l'analyse et à la discussion des arguments **en faveur** de la mort volontaire, terme incluant le suicide assisté. Ils tournent autour de trois pôles, qui se recouvrent partiellement : **la liberté, la dignité, la question du sens.**

La liberté. Des auteurs anciens, modernes, contemporains soulignent chacun une facette de ce trait : parce qu'il est un sujet libre, l'être humain a droit à une mort libre. Dans ses *Lettres VI et VIII à Lucilius*, Sénèque ouvre la voie. La vie ne retient personne. « *Vivre t'agrée : vis donc. Il ne t'agrée pas : libre à toi de retourner d'où tu es venu.* » Montaigne est sur ce point son héritier, lorsqu'il proclame que la nature nous a fait cadeau d'un présent qui nous ôte tout droit de nous plaindre de notre condition : elle nous a laissé « *la clef des champs [...] La plus volontaire mort, c'est la plus belle* ». A son tour, Nietzsche appelle de ses vœux « *par amour de la vie* », une mort « *choisie librement, avec lucidité et d'un cœur joyeux [...] une mort libre et consciente, sans hasard et sans surprise.* » Au XXe siècle, Michel Lee Landa reprend, dans un article du Monde (17/11/1979) cette exigence d'un passage non seulement accepté, mais voulu, d'une mort ouvertement préparée et par suite *vécue* dans la sérénité, l'absence de culpabilité pour la personne comme pour ses proches, même si la douleur de la perte est vive chez ces derniers. . Or cette liberté de choisir sa fin implique **le droit** de le faire, donc un changement de la loi. Les mœurs s'en trouveraient, selon lui, modifiées dans un sens bénéfique : à l'attente passive et à l'angoisse honteuse succéderaient « *le plaisir de vivre et la liberté d'oser.* »

Cette question de la liberté soulève peu d'objections. La dernière formule de Montaigne est brièvement discutée : la plus belle mort, n'est-ce pas celle qui se produit lorsque « notre heure » est venue, d'elle-même ?

La dignité. Lorsqu'on n'a comme perspective qu'une aggravation de son état, il s'agit d'échapper à la déchéance et à l'humiliation d'une dépendance prolongée et sans issue, extrêmement redoutable, que les « progrès » de la médecine rendent possible, voire probable. « *Il faut cesser de vivre une agonie honteuse* » : écrit M. L. Landa, qui convainc plusieurs d'entre nous. Dans le texte de Nietzsche (*Crépuscule des idoles, aphorisme 36*), certaines formules emportent l'adhésion : « *Partir lorsqu'un adieu réel est encore possible, [...] que l'on est capable de récapituler sa vie* », « *mourir fièrement lorsqu'il n'est plus possible de vivre fièrement* ». Mais le début du texte soulève de vives protestations : « *Le malade est un parasite de la société. Arrivé à un certain état, il est inconvenant de vivre plus longtemps. L'obstination à végéter [...] après que l'on a perdu le droit à la vie devrait entraîner de la part de la société un mépris profond.* » Ne perçoit-on pas ici le risque, examiné lors de la deuxième séance, du glissement de la liberté de mourir vers l'obligation de se donner la mort ? Et la dignité repose-t-elle sur une manière de vivre, ou bien m'appartient-elle pas, par définition, à toute personne, quel que soit son état ? Dès lors, toute personne a bien *le droit* de vivre et nul n'est fondé à le lui contester.

Dans ce registre de la dignité, le groupe convient, avec Comte-Sponville, qu'il faut souligner l'injustice sociale qui permet actuellement à certains d'aller mourir en Suisse dans des cliniques très chères et confortables, tandis que d'autres agonisent sans fin dans des conditions désastreuses.

La question du sens rejoint bien sûr les deux précédentes. En faveur de la mort volontaire, un renfort inattendu vient à la philosophie d'un théologien (mal vu de Rome) : Hans Küng revendique ce droit, au nom de la croyance en un dieu amical qui, comme tel, ne peut obliger l'homme à porter des fardeaux insupportables. C'est aussi sa foi dans la vie éternelle qui incite ce catholique suisse à vouloir choisir sa mort, tant qu'il en est encore capable : la mort signifie pour lui entrée dans une vie nouvelle, il ne craint pas le néant.

Dans les textes philosophiques dont nous disposons pour cette séance, celui de notre contemporain Marcel Conche (né en 1922) retient notre attention. L'exigence de sens est ce qui justifie selon lui le *suicide par sagesse* : à chaque phase de la vie - croissance, apogée, déclin - il nous appartient de faire un *bilan*. Et « *lorsque le déclin devient déchéance, la mort lucidement choisie* » s'impose au sage. L'auteur affirme aller plus loin que les Stoïciens : leur sagesse autorise le suicide ou le conseille. La sienne, *sagesse tragique* l'implique. Et cette mort volontaire, que la société devrait accepter, « *on pourrait se la faire donner par un ami ou un parent.* »

Un tour de table clôt cet atelier sur la fin de vie. Les convictions restent très différentes ; aucun d'entre nous n'a radicalement changé la sienne. Mais, en général, chacun y voit plus clair ...en théorie. L'un des participants indique que ces trois séances ont préparé pour lui les conditions d'une discussion à venir, dans un très petit cercle d'amis, à cœur ouvert.

Dates 20e saison : 7/10 – 4/11- 2/12 en 2016 puis en 2017 : 6 ou 13/1 - 3/3 – 7/4 – 5/5

L'ATELIER DE PHILOSOPHIE N°38

Dix-neuvième année – second semestre 2015 2016

